

Appel à candidatures

Mission d'appui artistique au sein de l'APEI « Les Papillons Blancs » de Maubeuge

Proposition d'une résidence-mission lancée en direction d'un artiste de **tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion **des masques et des visages** au bénéfice des publics et des professionnels de l'APEI « Les Papillons Blancs » de Maubeuge sur la période de février à avril 2020.

Date limite de dépôt de candidatures :

4 novembre 2019

Qu'est-ce qu'une mission d'appui artistique (Mi. A.A.) ?

La mission d'appui artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels ayant en charge ou la responsabilité de personnes en situation de handicap, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle prend la forme d'une résidence-mission, c'est-à-dire d'une pleine présence d'un artiste professionnel (dont le travail de création est l'activité principale, régulière, et repérée au sein des réseaux publics de production et de diffusion).

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes éducatives de l'APEI¹ « Les Papillons Blancs » de Maubeuge accompagnant des publics en situation de handicap.

La résidence-mission :

Pour l'artiste-résident(e), il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la résidence-mission s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

Elle se décline en 2 phases :

1/ Rencontres avec l'ensemble des professionnels de la MAS de Recquignies et l'IME de Jeumont².

Prévues en début de résidence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste-résident(e) la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste-résident(e) et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquérir une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein d'une unité, d'un service, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

¹ APEI : associations d'amis de parents d'enfants inadaptés

² MAS : maison d'accueil spécialisé / IME : institut médico éducatif

La résidence-mission repose sur :

- **une action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels du médico-social.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme Culture-Santé, l'APEI de Maubeuge souhaite expérimenter une MiAA au sein de la MAS de Recquignies et l'IME de Jeumont.

Les enjeux de cette résidence-mission sont de :

- donner l'opportunité aux usagers de s'exprimer en tant qu'acteurs socio-culturels de leur territoire en leur permettant de participer à des gestes artistiques ;
- permettre aux usagers et aux professionnels de sortir de leur quotidien et de se laisser surprendre par l'art ;
- confirmer une dynamique de collaboration entre les professionnels d'une même association ;
- mettre en place une nouvelle dynamique entre les usagers et les professionnels, pour faciliter et conforter le passage du secteur enfant au secteur adulte.

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel de **tout domaine d'expression artistique**, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question **des masques et des visages**.

Cette thématique a été imaginée par l'APEI de Maubeuge, qui a trouvé le thème accessible et pertinent pour les personnes les plus lourdement handicapées. La thématique des *masques et des visages* peut venir interroger les notions de corps, d'identité, ou encore de visage. Il s'est imposé tout naturellement, d'autant plus que localement il s'agit d'une terre de carnaval, fête du printemps et de la renaissance. « *Mettre le masque pour mieux le retirer* » afin d'exprimer ses sentiments et de communiquer avec autrui.

Eléments organisationnels et financiers

La durée de la résidence-mission est de **10 semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre **février et avril**. Par exception, elle pourra néanmoins être segmentée si besoin et selon l'activité des établissements d'accueil.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste-résident dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la résidence-mission.

Afin de piloter et de suivre la résidence sur la période identifiée, sont désignés :

- un comité de pilotage ;
- un coordinateur général ;
- un référent opérationnel désigné au sein de chaque structure d'accueil qui constitue l'instance de référence de l'artiste et assure le rôle d'interface avec l'ensemble des professionnels.

Leur identification est précisée en **annexe**.

Le budget maximal disponible pour cette MiAA (salarier de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **12 500 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est de préférence, détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la mission (déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et/ou consommables) peut être pris en charge par l'APEI de Maubeuge sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention de partenariat.

Contexte

Présentation de l'association gestionnaire : APEI « Les Papillons Blancs » de Maubeuge

L'APEI de Maubeuge accompagne environ 1000 personnes en situation de handicap sur le territoire, et regroupe 19 établissements et services répartis sur l'arrondissement d'Avesnes-Sur-Helpe. Ces structures permettent un accompagnement individualisé dans les domaines suivants :

- scolarité et éducation ;
- travail, formation et insertion professionnelle ;
- logement, hébergement, placement familial ;
- prévention, suivi santé et accompagnement au vieillissement ;
- accompagnement à la vie sociale, loisirs, sports et vacances adaptés ;
- dépendance.

La mission principale de l'APEI de Maubeuge est l'accompagnement de la personne déficiente intellectuelle et de sa famille, et la réponse à ses besoins. Elle œuvre sur les aspects humains, juridiques, réglementaires, la démarche qualité, le suivi et le contrôle budgétaire, la gestion administrative et financière, la politique de développement et de création de nouveaux projets, comme sur la gestion de la vie associative.

Son action vise donc à l'émancipation et à la recherche de la pleine autonomie des personnes, auteurs et actrices de leurs projets.

Les établissements concernés par le projet :

- **IME de Jeumont** : 106 jeunes présentant une déficience intellectuelle sont accueillis soit à temps plein ou à temps partiel. Ils sont âgés de 2 à 20 ans et bénéficient d'un accompagnement éducatif et paramédical.
- **MAS de Recquignies** : accompagne 27 adultes polyhandicapés de plus de 20 ans, dans tous les actes de la vie quotidienne.

Une fiche de présentation détaillée de ces établissements est fournie en **annexe**.

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 4 novembre 2019.

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique ;
- un extrait de casier judiciaire (volet 3) - *spécifique au contexte d'intervention liée à l'enfance et à la petite enfance.*

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) aux adresses suivantes : elarvor@apeimbge.fr et ars-hdf-culture-sante@ars.sante.fr. Merci de préciser dans l'objet du mail : MIAA APEI de Maubeuge / Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 27 novembre 2019.

Annexes

Présentation des établissements :

Nom de l'établissement	Adresse	Capacité d'accueil	Spécificités des personnes	Equipe
MAS de Recquignies	2 Rue de la Feutrierie 59245 Recquignies	27 adultes	Polyhandicap	Equipe pluridisciplinaire (éducative, paramédicale, médicale, administrative, services généraux)
IME de Jeumont	Rue Mermoz 59460 Jeumont	106 jeunes (12 à 20 ans)	Déficiência intellectuelle Troubles du spectre autistique Polyhandicap	Equipe pluridisciplinaire (éducative, paramédicale, médicale, administrative, services généraux)

Composition du comité de pilotage :

- Frédéric MEURANT, *directeur Général* de l'APEI de Maubeuge ;
- Peggy DAMIEN, *chef de service*, section « Les Nivéoles », IME de Jeumont ;
- Arnaud CANIEZ, *chef de service*, MAS de Recquignies ;
- Alexandre BINTEIN, *animateur*, siège social ;
- Eloïse LARVOR, *chargée de projets*, référente du projet Culture-Santé, **coordinatrice générale de la MiAA** ;
- 2 professionnels de la MAS de Recquignies ;
- 2 professionnels de l'IME de Jeumont ;
- *En tant que membres invités*, Audrey ARDOUIN et Claire GOUELLEU, chargées de mission, programme Culture-Santé DRAC/ARS Hauts-de-France.